



Ville d'Esch-sur-Alzette

Secrétariat

PB

Date de l'annonce publique de la séance:

08.05.2013

Date de la convocation des conseillers :

08.05.2013

point de l'ordre du jour no:

10E

**Délibération du Conseil Communal
de la Ville d'Esch-sur-Alzette**

Séance publique du 17 mai 2013

Présents : Mutsch, bourgmestre, Huss, Tonnar, échevins, Knaff, Codello, Weidig, Baum, Bofferding, Goetz, Kox, Johanns, Bernard, conseillers, Espen, secrétaire communal ff.

Absents : Spautz, Hinterscheid, échevins, Maroldt, Hildgen, Zwally, Wohlfarth, Hansen, conseillers

Le Conseil Communal;

**Objet: Service informatique de la ville d'Esch-sur-Alzette: Titre de Recette
(Art.2/0112/7043/002)**

Vu le titre de recette (N°1) au montant de € 6.440,00 présenté par le Service Informatique;

Considérant qu'il s'agit d'un hébergement infrastructure informatique de l'Office Social;

Vu la loi communale modifiée du 13 décembre 1988 ;

Sur la proposition du collège des bourgmestre et échevins et après en avoir délibéré conformément à la loi ;

a p p r o u v e

par 11 voix oui et 1 voix non

d'approuver le titre de recette au montant de € 6.440,00 présenté par le Service Informatique.

En séance

Suivent les signatures

date qu'en tête

Esch-sur-Alzette, le 10.06.2013

Pour expédition conforme,

Le secrétaire communal,

Le bourgmestre,